L'interdiction du portable à l'école - Que dit la loi ?

Compréhension écrite - solutions

1. **Quelles sont les raisons données par le gouvernement pour l’interdiction du portable à l’école et au collège ?**

- L’utilisation du téléphone portable peut nuire gravement à la qualité d’écoute et de concentration qui sont nécessaires pour apprendre ;

- provoque souvent des incivilités et des perturbations dans les écoles ;

- peut provoquer la convoitise, le racket, le vol entre camarades ;

- diminue la qualité de la vie collective ;

- peut être un vecteur de cyberharcèlement ;

- facilite l’accès des jeunes aux images violentes et pornographiques.

1. **Quels sont les appareils interdits ?**

les téléphones mobiles et tout autre équipement terminal de communications électroniques comme les tablettes ou les montres connectées

1. **Quelles sont les exceptions ?**

- les élèves handicapés

- les élèves qui ont des problèmes de santé comme le diabète

- l’utilisation dans un but pédagogique (donc demandé par un professeur)

1. **Quelles sont les punitions possibles ?**

un devoir supplémentaire, une heure de retenue, la confiscation de l’appareil ou, dans les cas les plus graves, une sanction disciplinaire

1. **L’interdiction du portable à l’école s’applique-t-elle aussi aux professeurs ?**

Non, elle concerne seulement les élèves, mais ils doivent en faire une utilisation raisonnable pour donner le bon exemple.